



ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS  
dV\* C9667D9 Aa496 b996b00\*9 4  
ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF NORTHERN QUEBEC  
b LIA\* 4AN7796 4NLA7L dV\*  
KA MAMOWINITOTCIK OTAMIROWINIK KIWETINOK KEPEK ASKIK



Pour diffusion immédiate

## Communiqué de presse

### Négociation à la Commission scolaire Crie

## L'AENQ-CSQ et le SPPMSNO-CSQ servent une sévère leçon à l'employeur

Montréal, le 2 juin 2022. – Alors qu'il n'y a toujours pas de règlement en vue dans le cadre des négociations entre la Commission scolaire Crie et ses employés, l'Association des employés du Nord québécois (AENQ-CSQ) et le Syndicat des professionnelles et professionnels en milieu scolaire du Nord-Ouest (SPPMSNO-CSQ), qui représentent le personnel, dénoncent l'attitude irresponsable du Comité patronal de négociation pour la Commission scolaire Crie (CPNCSC), impliqué dans le dossier.

Au moment où la Commission scolaire Crie demeure le seul endroit au Québec où la négociation du secteur public en éducation n'est toujours pas réglée, le président de l'AENQ-CSQ, Larry Imbeault, et le président du SPPMSNO-CSQ, Jean-Claude Major, dénoncent la mauvaise foi manifeste de l'employeur et tiennent à lui rappeler ses devoirs et responsabilités.

### Un message clair au CPNCSC

« Nous avons un message pour le Comité patronal de négociation pour la Commission scolaire Crie : au cas où vous ne le sauriez pas, la négociation n'est pas un jeu ou une partie pour déterminer qui est le plus fort ou le plus rusé au détriment de l'autre. C'est un processus qui doit mener à des accords pour le bien de VOS employés, qui sont les membres de l'AENQ-CSQ et du SPPMSNO-CSQ. Des accords où tout le monde y trouve son compte », de dire Larry Imbeault.

Le président de l'AENQ-CSQ tient d'ailleurs à rappeler au CPNCSC une leçon de base dans un tel exercice : « Quand une offre vous est faite, un NON de votre part ne suffit pas. Vous DEVEZ faire une contre-offre. Quand vous offrez des primes à un groupe, vous devez nous donner les détails, pas seulement les principes. C'est la base d'une négociation intelligente! »

## **Une négociation qui évolue de façon inégale**

De son côté, Jean-Claude Major dénonce l'évolution inégale de la négociation entre les différents groupes des personnels enseignant, professionnel et de soutien. « Il n'est pas normal que, depuis des semaines, seuls les porte-parole du personnel de soutien soient convoqués à des rencontres alors qu'il ne se passe rien du côté des personnels enseignant et professionnel. On a l'impression qu'on essaie de nous diviser et qu'on prend un groupe en otage pour en privilégier un autre. La négociation doit évoluer aux trois tables de négociation en même temps », explique le président du SPPMSNO-CSQ.

Ce dernier ajoute que les trois tables de négociation doivent être convoquées le plus rapidement possible afin de conclure des ententes de principe qui deviennent de plus en plus urgentes alors qu'une autre ronde de négociations dans le secteur public approche à grands pas.

## **Des travailleuses et travailleurs unis et déterminés**

Les deux leaders syndicaux terminent en prévenant l'employeur que, quoi qu'il fasse, il ne parviendra pas à diviser les travailleuses et les travailleurs de la Commission scolaire Crie. « Vous ne nous diviserez pas. Vous ne nous briserez pas. Nous sommes debout, unis, et le resterons jusqu'à ce que les négociations se terminent pour le bien collectif. Agissez, maintenant! », de conclure les deux présidents.

– 30 –

## **Profil de la CSQ**

La CSQ représente près de 200 000 membres, dont environ 125 000 font partie du personnel de l'éducation. La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés; s'ajoute également l'AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services éducatifs à la petite enfance, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

Twitter : [CSQ\\_Centrale](#)

## **Renseignements**

Claude Girard  
Conseiller en communication CSQ  
Cellulaire : 514 237-4432  
Courriel : [girard.claude@lacsq.org](mailto:girard.claude@lacsq.org)